

BILAN 2010 ET ORIENTATIONS 2011 DE LA SECURITE ROUTIERE EN MEURTHE-ET-MOSELLE

**Point presse de M. Adolphe COLRAT,
Préfet de Meurthe-et-Moselle**

**Mercredi 26 janvier 2010,
à 10h00
Bureau de M. le préfet**

SOMMAIRE

I. Un bilan 2010 confirmant une tendance à la baisse

1. Un bilan 2010 très encourageant

- 32 tués sur les routes : le bilan le plus bas jamais atteint
- un bilan de l'accidentologie dans la continuité de 2009
- les excès de vitesse et d'alcool, principaux facteurs d'accidents mortels
- la baisse des infractions routières: reflet d'une prise de conscience d'une majorité des usagers de la route

2. Un bilan en baisse pour la dixième année consécutive

- bilan de l'accidentologie entre 2000 et 2010
- zoom sur les deux-roues motorisés

II. Des résultats obtenus par une politique volontariste de prévention et de sécurité routières

1. Un pilotage partenarial de la politique locale de sécurité routière

2. Une action alliant prévention et répression

3. Une adhésion de plus en plus forte de nos concitoyens

III. Une orientation ambitieuse pour 2011: agir sur le comportement de l'usager

1. Développer le réseau des acteurs de la sécurité routière

- élargir la commission des usagers de la route
- renforcer le partenariat avec les maires
- déployer le partenariat avec les professionnels

2. Une adaptation des plans de contrôles

- un développement des contrôles aléatoires
- poursuivre le déploiement des dispositifs de contrôles sanctions automatisés

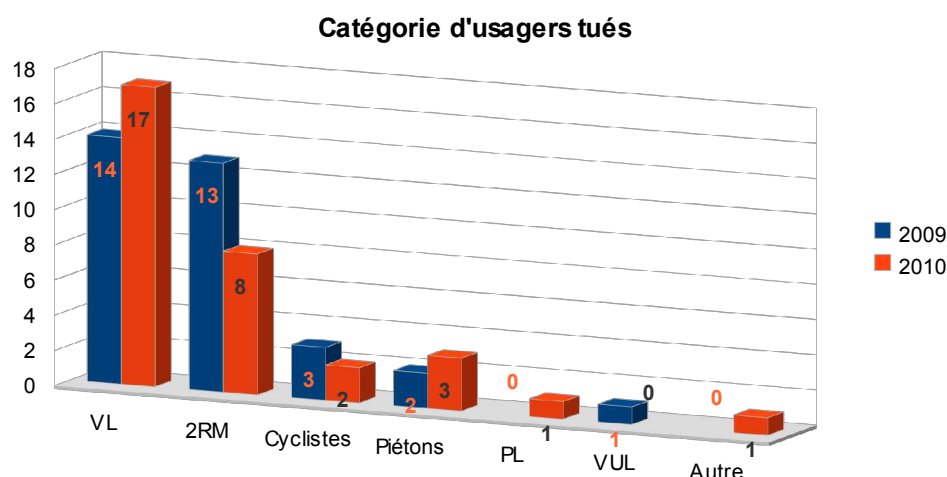
I. Un bilan 2010 confirmant une tendance à la baisse

1. Un bilan 2010 très encourageant

➤ 32 tués sur les routes : le bilan le plus bas jamais atteint

L'année 2010 se solde par 32 tués sur les routes du département, soit 1 vie sauvée par rapport à 2009 qui était déjà une année exceptionnelle au regard de la mortalité routière enregistrée jusqu'à maintenant.

Le nombre de tués à déplorer en 2010 est le plus bas jamais atteint auparavant en Meurthe-et-Moselle



A noter, **une baisse encourageante du nombre de tués en deux-roues motorisés** (8 en 2010 contre 13 en 2009), catégorie d'usagers particulièrement vulnérables.

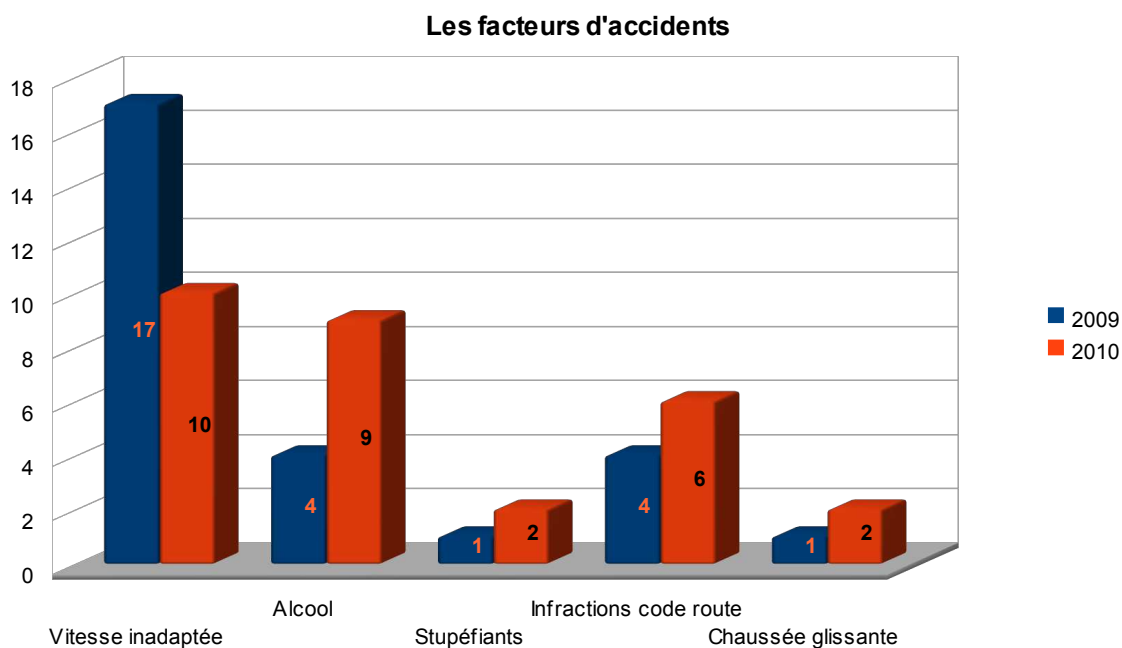
➤ un bilan de l'accidentologie dans la continuité de 2009

Le nombre des accidents est passé de 710 en 2009 à 703 en 2010, **soit – 7 accidents corporels**

Celui des blessés de 870 en 2009 à 828 en 2010, **soit – 42 blessés**

Toutefois, il ne s'agit pas du meilleur bilan accidents/ blessés de la décennie qui avait atteint son seuil le plus bas en 2008.

- **Les excès de vitesse et d'alcool, principaux facteurs d'accidents mortels**
(cette analyse ne porte que sur les accidents mortels car les données sur les accidents et les blessés ne seront consolidées qu'au cours du deuxième trimestre 2011)



La vitesse inadaptée aux circonstances qui reste le principal facteur d'accidents mortels (10 tués), bien qu'à la baisse cette année, représente **30%** des accidents mortels en 2010

Le facteur **alcool** est en forte hausse (9 tués) et représente **28%** des accidents mortels en 2010

Le non-respect des règles du code de la route (priorité, dépassement...) est relevé comme troisième facteur d'accidents mortels (6 tués) et représente **18%** des accidents mortels en 2010

- **La baisse des infractions routières: reflet d'une prise de conscience d'une majorité des usagers de la route**

Les infractions routières relevées sont **en baisse de - 1%** par rapport à 2009.

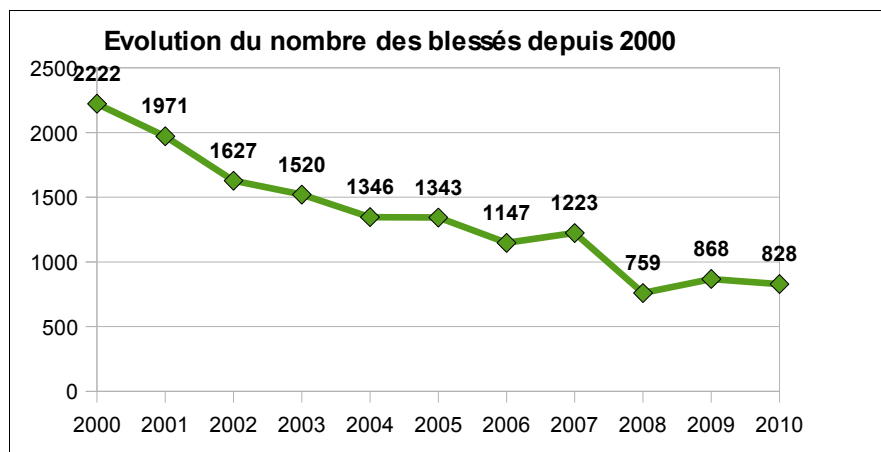
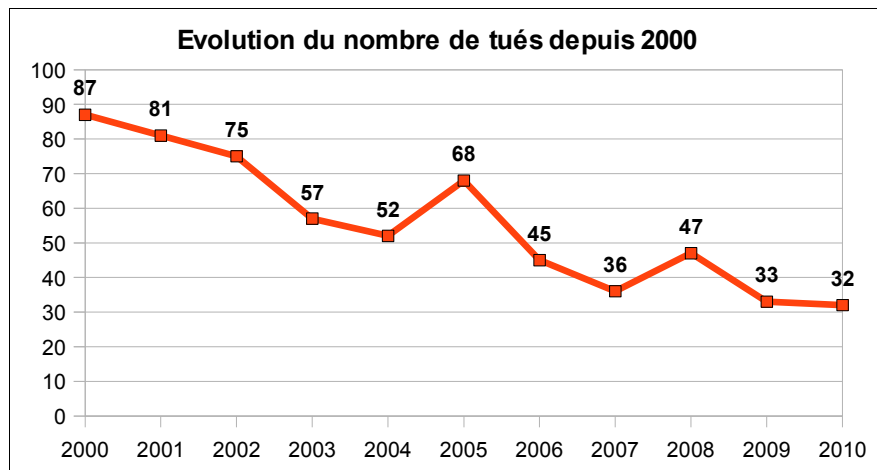
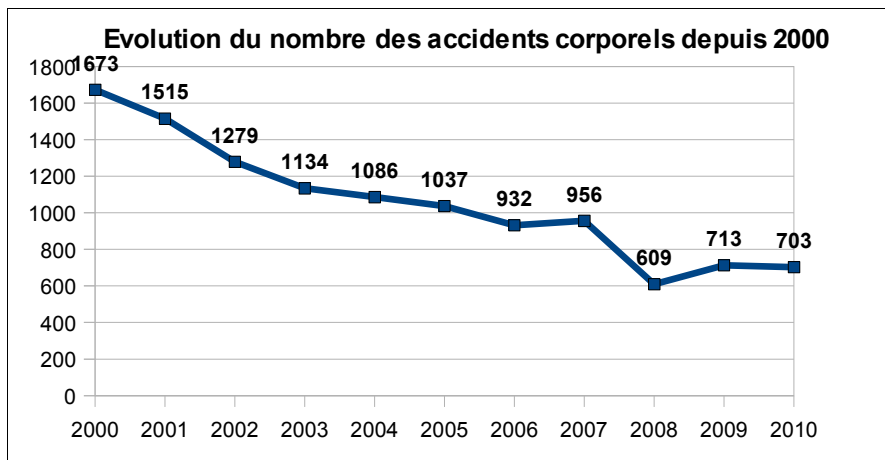
Parallèlement, le nombre de décisions de suspension du permis de conduire est pour la première fois de la décennie à la baisse : **2 360 suspensions en 2010 contre 2 435 en 2009.**

Cette baisse est liée à une diminution relative du nombre de suspensions au titre de la conduite sous l'emprise de l'alcool, qui reste néanmoins très importante : **1 275 suspensions pour alcool en 2010 contre 1 513 en 2009**

Dans le même temps, on observe en 2010 une augmentation des suspensions du permis de conduire pour excès de vitesse et conduite sous l'emprise de stupéfiants.

2. Un bilan en baisse pour la dixième année consécutive

➤ Bilan de l'accidentologie générale entre 2000 et 2010

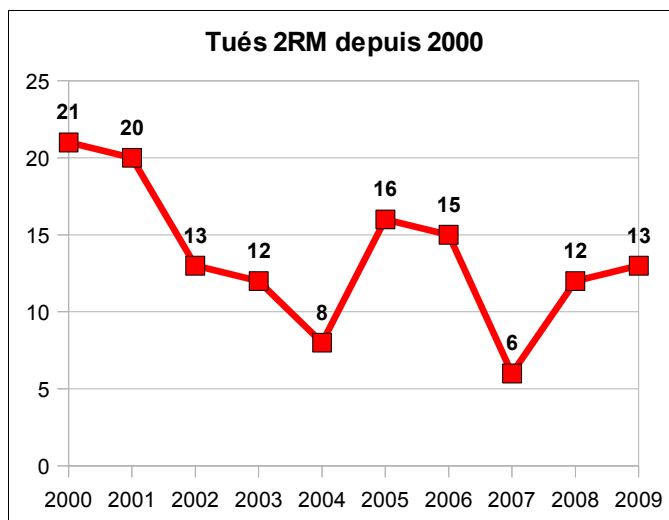
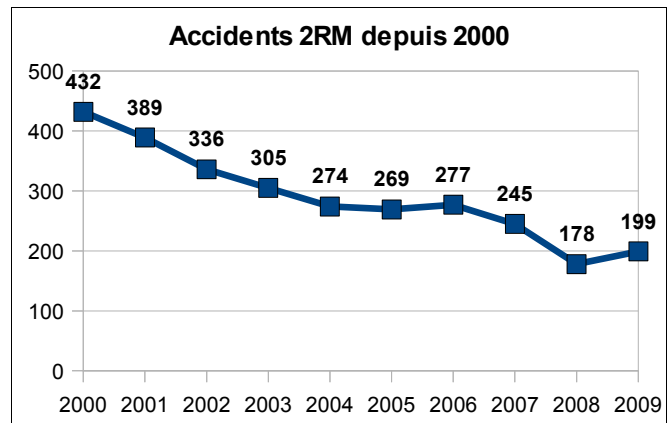


Par rapport à l'année 2000, l'année 2010 c'est :

- ➔ **970 accidents évités (soit une baisse de 42%)**
- ➔ **55 vies sauvées (soit une baisse de 36%)**
- ➔ **1 394 blessés évités (soit une baisse de 37%)**

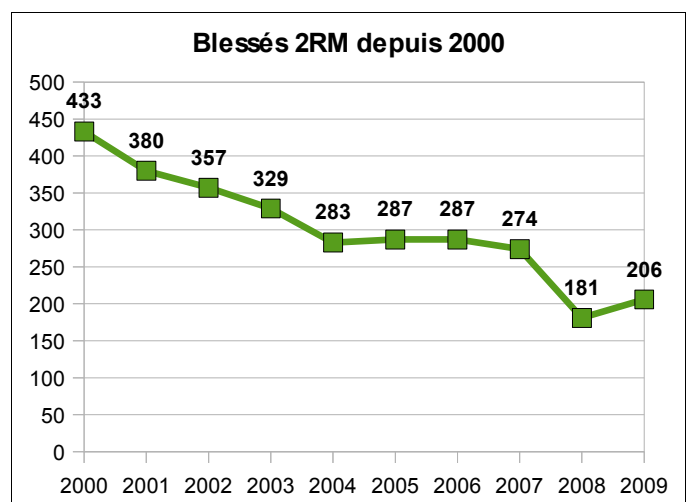
➤ **Zoom sur les deux-roues motorisés**

La courbe de l'accidentologie des deux-roues motorisés suit **la même tendance à la baisse** de l'accidentologie générale mais de manière moins prononcée



Si le nombre de tués à deux roues-motorisés a été **réduit de plus de la moitié entre 2000 et 2010 (8 tués)**, cette baisse non linéaire reste difficile à expliquer et démontre la complexité d'analyse de la mortalité des conducteurs de deux-roues motorisés.

La courbe des blessés suit la **même tendance à la baisse** que la courbe des accidents, tant sur l'accidentologie des deux-roues motorisés que sur l'accidentologie générale.



II. Des résultats obtenus par une politique volontariste de prévention et de sécurité routières

1. Un pilotage partenarial de la politique locale de sécurité routière

➤ **l'année 2010 a vu la création du comité stratégique de sécurité routière**

- instance de pilotage du projet sécurité routière
- décide de l'orientation en termes de politique locale de sécurité routière – volet éducation et prévention, et volet contrôles et sanctions.
- Piloté par le directeur de cabinet, ce comité est composé des responsables des forces de l'ordre (DDSP, CRS autoroutière, Gendarmerie) et des gestionnaires de voiries (DIR-Est, Conseil général, CUGN, ville de Nancy, ADMF, SANEF, APRR), des procureurs de la République, du responsable du SDIS, de l'ensemble des sous-préfets et du DDT. La responsable du service interministériel de communication et le coordinateur sécurité routière participent à ce comité.

2. Une action alliant prévention et répression

➤ **des actions de prévention concertées avec tous les acteurs de la sécurité routière: quelques illustrations**

avec les établissements scolaires et universitaires :

- organisation de journées de sécurité routière incluses dans les projets pédagogiques des établissements scolaires
- actions concertées lors des galas d'étudiants

avec les administrations d'État :

- formation à l'éco-conduite
- mise en oeuvre des plans de prévention du risque routier

avec les gestionnaires de voiries :

- actions de prévention sur la protection aux abords des chantiers autoroutiers (ex: DIR-EST) et sur la traversée des passages à niveaux (SNCF, RFF)

avec les professionnels de l'enseignement de la conduite :

- organisation de journées de rencontre entre les inspecteurs de permis de conduire et les écoles de conduite en vue de l'harmonisation des pratiques

avec les assureurs du risque routier :

- déploiement de la charte CRAM-FDBTP-ETAT (sensibilisation des entreprises du BTP aux risques routiers)

avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs de lutte contre l'insécurité routière:

- déploiement du plan départemental des actions de sécurité routière -PDASR- notamment les campagnes de sensibilisation (SAM, promotion de l'auto-contrôle)

➤ **des actions de contrôles coordonnées**

- **15 radars fixes de contrôle de vitesse ont été installés**, entre 2005 et 2010, sur les différents réseaux routiers du département (actuellement 14 en service); ils ont permis une baisse des vitesses et une réduction de l'accidentologie sur les secteurs concernés.
- **4 premiers dispositifs de contrôle de franchissement de feux rouges** ont été positionnés sur l'agglomération nancéienne depuis juin 2010
- **forte mobilisation des forces de l'ordre** pour mener des campagnes de contrôles ciblées aux périodes sensibles de l'année (départs en vacances, week-ends prolongés, fêtes de fin d'année)
- **médiatisation des opérations de contrôles** pour informer, expliquer et rendre compréhensible la politique de contrôles et de sanctions aux usagers

3. Une adhésion de plus en plus forte de nos concitoyens

Les messages de prévention ont été entendus par nos concitoyens qui développent un intérêt sans cesse grandissant pour **les impératifs de sécurité routière et de préservation de la vie**

III. Une orientation ambitieuse pour 2011: agir sur le comportement de l'utilisateur

1. Développer le réseau des acteurs de la sécurité routière

➤ élargir la commission consultative des usagers de la route (CCUSR)

- commission créée en 2010 en Meurthe-et-Moselle suite à une directive de la déléguée interministérielle à la sécurité routière; elle réunit les associations d'usagers de la route et les gestionnaires de réseaux routiers autour de la problématique « signalisation routière »
- objectif pour 2011: élargir la commission de manière à ce que chaque catégorie d'usagers puisse être représentée **pour une approche partagée de la route**

➤ renforcer le partenariat avec les collectivités territoriales

- **désigner un correspondant sécurité routière** au sein de chaque conseil municipal qui assurera l'interface entre le maire et le préfet
- établir une charte à disposition des maires pour la délivrance de licences temporaires de débits de boissons pour l'organisation d'événements festifs ponctuels (sensibiliser à l'auto-contrôle)
- **mise à disposition des maires d'un outil de prévention et d'analyse de la vitesse** (panneau d'information vitesse) afin d'établir en lien avec la DDT un diagnostic et d'engager une réflexion concertée

➤ amplifier les partenariats avec les professionnels

- déployer la charte de bonne conduite signée entre l'État, la fédération départementale de l'industrie hôtelière et les établissements possédant une licence, actualisée en fin d'année 2010, pour promouvoir l'auto-contrôle de la campagne nationale "soufflez, vous saurez"

2. Une adaptation des plans de contrôles

➤ un développement des contrôles aléatoires

- multiplier les sites de contrôles de **manière aléatoire** pour développer chez l'utilisateur de la route le sentiment de pouvoir être contrôlé en tout lieu, à toute heure
- **coordination des actions de contrôles de l'ensemble des forces de l'ordre**: mutualisation des moyens et adaptation des contrôles au comportement des usagers

➤ poursuivre le déploiement des dispositifs de contrôles sanctions automatisés

- **déploiement de 10 dispositifs de contrôle de franchissement de feux rouges** sur des sites de l'agglomération nancéienne, issus d'une large concertation entre la DDSP, la CUGN, le CG, la DDT et les élus des communes concernées.
- mise à l'étude, en lien avec les élus, de **5 nouveaux sites pour l'implantation de radars vitesses fixes** dans l'agglomération nancéienne